

Enseignement supérieur – Études en médecine et en dentisterie

Examen d'entrée en médecine et dentisterie : un peu plus de 3.000 candidates et candidats ont présenté la deuxième épreuve



© Aurore Delsoir

La deuxième épreuve de l'édition 2020 de l'examen d'entrée aux études en médecine et en dentisterie en Fédération Wallonie-Bruxelles s'est tenue ce samedi 12 septembre. Après un premier décompte, 3.003 candidats ont pris part à l'épreuve dans près de 60 locaux mis à la disposition des étudiants par l'ULiège, l'UCLouvain, l'ULB, l'UMONS et l'UNamur. Cette deuxième épreuve s'est bien déroulée malgré le contexte particulier de cette édition lié à la crise du coronavirus. Les résultats seront annoncés le 19 septembre.

Sur les 3.511 inscriptions confirmées, **3.003 candidates et candidats se sont effectivement présentés** dans les différentes universités, soit un **taux de participation d'un peu plus de 85%**. Lors de la première épreuve cette année, le taux de participation était de 92%. Instauré en 2017, l'examen d'entrée en médecine a un taux de réussite de l'ordre de 15 à 20% (19,2% pour l'épreuve du 28 août 2020).

Pour cette organisation exceptionnellement décentralisée, les candidates et candidats étaient invités à passer l'examen d'entrée en médecine et dentisterie dans une soixantaine de locaux de l'ULiège, l'UCLouvain, l'ULB, l'UMONS et l'UNamur. Les règles sanitaires en vigueur ont été respectées : port du masque obligatoire dès les files d'entrée, respect des règles de distanciation de 1,5 mètre, mise à disposition de gel hydroalcoolique, aération des locaux, nettoyage régulier des sanitaires.

Près de 400 surveillantes et surveillants ont encadré l'épreuve de ce samedi 12 septembre 2020.

Laurent Despy, administrateur de l'ARES : *“il faudra attendre les résultats de l'épreuve d'aujourd'hui pour pouvoir tirer des conclusions globales. Comme lors de la première épreuve de l'examen d'entrée en médecine et dentisterie, une cellule de coordination a été installée ce jour au siège de l'ARES. Elle a piloté, avec la collaboration des universités, l'organisation de l'épreuve tout au long de la journée afin d'assurer des conditions d'examen identiques pour l'ensemble des participantes et participants. Je tiens d'ores et déjà à adresser mes remerciements aux différentes universités qui nous ont été d'une aide précieuse. Ensemble, nous avons pu assurer la mise en place des deux épreuves de l'examen d'entrée dans un contexte particulier.”*

Les résultats de cette deuxième épreuve seront communiqués aux candidates et candidats le samedi 19 septembre.

CONTACTS

Sarah Pierre / ARES / T +32 2 225 45 89 / M +32 474 68 37 29 / sarah.pierre@ares-ac.be

Fleur Jasoigne / ARES / T +32 2 225 45 37 / M +32 495 16 72 26 / fleur.jasoigne@ares-ac.be

L'ACADÉMIE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ARES) est la fédération des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Organisme d'intérêt public, elle est chargée de soutenir ces établissements dans leurs missions d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité. Elle fédère 6 universités, 19 hautes écoles, 16 écoles supérieures des arts et 86 établissements d'enseignement supérieur de promotion sociale dont elle organise la concertation et pour lesquels elle promeut les collaborations à l'échelle nationale et internationale. En tant que coupole unique, l'ARES assure au secteur de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles une coordination globale.

EN SAVOIR + : WWW.ARES-BE - WWW.MESETUDES.BE